
Date de Convocation
20/03/2023
Date d’Affichage
21/03/2023

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS
Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18
Présents 15
Votants 16

OBJET :

**Décision de vente d’une
partie de la parcelle
privée communale
B1811**

Le Conseil municipal,

Vu la délibération 2022/38 du 19 juillet 2022 actant le
déclassement d’une partie de 254 m² issue de la division de la
parcelle communale B1811, parcelle non bâtie située Closeraie
des Saules,

Considérant l’intérêt de M. et Mme LEMPEREUR, riverains de
cette parcelle, résidant 2 ter rue des Peupliers à Ennevelin,
pour acquérir cette parcelle.

Considérant l’avis rendu par le Service des évaluations
domaniales,

DECIDE A L’UNANIMITE

- D’approuver la vente de la partie de 254m² issue de la
division de la parcelle communale B1811 à Monsieur et
Madame LEMPEREUR, pour un montant de 55 000 €
- De noter que les frais de géomètre ayant permis la
division parcellaire, d’un montant de 1764 €, seront
supportés par les acquéreurs, amenant ainsi le prix de
vente du bien à 56 764 €
- D’ajouter que les frais de notaire seront à la charge de
l’acquéreur
- D’autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes
démarches et signer tous documents pour réaliser
cette aliénation.

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



Fait et délibéré à Ennevelin,
le 28 mars 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

